

RW/931/2023/3350/10064/402

Lot 402

Mesures prises au compas. Les bois situés dans les cloisonnements sont à abattre préalablement. N2000 : En peuplement feuillus, interdiction d'abattre les bois de plus de 100 cm de circonférence entre le 1/04 et le 30/06. Le débardage en long est interdit du 15/03 au 30/09 et favoriser le débardage au cheval entre les cloisonnements. L'axe des bois marqués 2 x appartient au lot suivant.

Nombre d'arbres total	457	--
Volume grumes	43,206	m³
Volume houppiers	0,000	m³
Volume total	43,206	m³
Cube moyen	95	dm³
Circonférence moyenne	38,961	cm
Surface de coupe	6,191	ha
Contact	SCIUS Vincent, 0479/86.42.80	--
Triage	Triage De Dochamps	--
Propriétaire	Manhay Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	COU DE RAHISSE - cpe 9	--
Vente	Vente du Cantonnement de La Roche-En-Ardenne Mercredi 18 octobre 2023 à 19:00 Salle de la brasserie du parc chlorophylle rue des chasseurs ardennais 60 à Manhay	--
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

	Feuillus Divers		Chêne		Hêtre	
	Amélioration		Amélioration		Amélioration	
	Normal		Normal		Normal	
	Normal		Normal		Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
25	36		64		14	
35	75	6,069	56	5,136	13	1,066
45	67		45		13	
55	38	15,716	8	6,719	11	2,934
65	7	2,191	2	0,598	3	0,687
75	5	2,090	-		-	
Total grumes	228	26,066	175	12,453	54	4,687
Houppiers/Taillis	-		-		-	